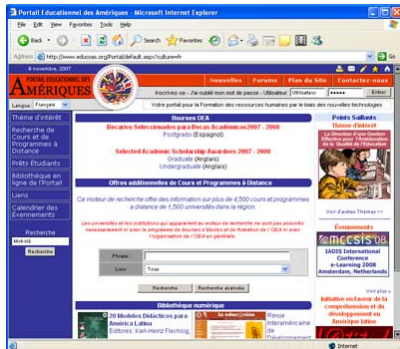


Portail Educationnel des Amériques

Le Portail et sa solution de e-learning



L'éducation à distance n'est pas un nouveau concept, mais représente néanmoins une nouvelle stratégie. Plusieurs compagnies privées, institutions éducatives et organisations consacrées à la formation du développement humain, ont commencé à créer leur propres programmes de *e-learning* (plateforme d'apprentissage électronique) afin d'aider à l'intégration des étudiants, des professeurs et des administrateurs dans ce monde virtuelle. Similaire à d'autres nouvelles stratégies d'éducation à distance, la plateforme *e-learning* peut être développée de manière à répondre aux demandes spécifiques de ses propres utilisateurs (ce qui limite son usage à un groupe particulier) ou

de manière à être plus largement accessible. Cette deuxième option consiste à suivre des standards plus généraux, ce qui facilite son usage global. Les deux approches sont importantes et le choix de méthode dépend du but du projet éducatif. Par exemple, si une institution développe un programme de *e-learning* basée sur un curriculum de commerce/marketing, elle devra suivre les standards établis. Du contraire, elle a le choix de développer des solutions particulières qui puissent répondre aux demandes de ses propres utilisateurs comme dans le cas du Portail Educationnel des Amériques.

L'Interopérabilité est la base de la standardisation. Les plateformes d'apprentissage électronique devraient être capables de fonctionner en n'importe quel système opératif, appareil, et navigateur, de manière à éviter que les utilisateurs soient obligés à utiliser un certain type de technologie. Par exemple, la plateforme devrait marcher dans les systèmes de Microsoft, de Macintosh, de Unix etc.

Ce processus de standardisation est complexe et inclus : certaines compagnies privées, autorités gouvernementales, communautés éducatives, créateurs de projets, fournisseurs et organisations responsables d'établir les standards nationaux, chacun avec sa propre stratégie concernant l'apprentissage et la formation. La tendance, en cet environnement virtuel, a été d'établir des standards internationaux d'apprentissage en ligne. Ainsi, différentes organisations et initiatives créent leurs propres standards et postérieurement les présentent aux organisations internationales responsables d'établir les standards internationaux. Si ces propositions sont acceptées par ces organes centraux, elles seront implémentées au niveau international.

Les standards devront permettre la création et la distribution (Système de Gestion d'Apprentissage – Learning Management Systems LMSs) des cours en multiple plateformes, la compatibilité des contenus provenant de différentes sources, l'échange de contenus réutilisables, l'assurance que la technologie de l'apprentissage fonctionne indépendamment du système utilisé. En somme, les standards devront assurer l'interopérabilité, reusabilité, durabilité et accessibilité de l'information et des ressources.

